
SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2013

Présents : M.M. J-P Denimal, **Président** ;

D.Legasse, **Bourgmestre** ;

A.Demol, P.Venturelli, H.Meersschaut, L.Kyquemberg et Ph.Hauters, **Echevins** ;

J-P.Denimal, A.Deschamps, M.Marchetti, E.Regibo, J-L.Wouters, S.Masy,

P.Ophals, Ch.Mahy, M.Piccin-Van Belleghem, M.Hayette, G.Hemerijckx,

P.Jespers, L.Mathot et M.Tondeur, **Conseillers** ;

S. Keymolen, **Présidente de C.P.A.S.** ;

M.Civilio, **Secrétaire Communal.**

CONSEIL DE GERANCE DU HALL OMNISPORT – DECISION DE CREATION - DETERMINATION DE LA COMPOSITION ET DES MISSIONS.

Vu la volonté du Collège de mettre sur pied un conseil de gérance du hall omnisport sur base consensuelle avec le gérant ;

Vu l'accord du gérant en date du 30/01/2013 ;

DECIDE, par 20 OUI,

De créer un conseil de gérance du Hall Omnisport qui sera composé comme suit :

- 6 représentants communaux
- 4 représentants des utilisateurs
- le gérant.

Par le Conseil,

(s) Le Secrétaire communal,
Michaël CIVILIO

(s) Le Bourgmestre,
Dimitri LEGASSE

Pour extrait conforme,
Rebecq, le 22/02/2013

Le Secrétaire communal,

Michaël CIVILIO

Le Bourgmestre,

Dimitri LEGASSE

